

du T2 au T4



Résidence
La pinède



Devenez propriétaire à Plouhinec (56) !

Située sur le site de l'ancien stade de Bellevue, La Pinède permet à chacun de profiter d'un environnement privilégié, proche du centre-ville animé.

Le projet de la Pinède est composé de deux bâtiments de 10 logements au style architectural simple et contemporain.

Ils se développent sur 3 niveaux habitables, les 2 premiers en maçonnerie traditionnelle enduite de teintes claires et coiffés au dernier étage d'un attique en retrait offrant de généreuses terrasses.

Cette architecture permet une transition maîtrisée avec l'échelle des bâtiments alentour et s'inscrit dans le tissu architectural local.

Tous les appartements bénéficient d'un prolongement sur l'extérieur : jardin, balcon ou loggia permettant de profiter de l'extérieur tout au long de l'année.

Steven FLOCH Architecte du projet



Les Atouts

- Quartier pavillonnaire et résidentiel
- Emplacement privilégié à 500m du centre-ville
- Commerces et services accessibles à pied
- A 3 km des plages de sable fin et des dunes grises de Plouhinec

Les Prestations

- Menuiseries en aluminium pour les baies coulissantes avec volets roulants motorisés
- Carrelage (pièces de vie, salle d'eau, WC, couloirs)
- Salle d'eau équipée : meuble vasque, receveur extra plat, paroi de douche, sèche-serviette
- Terrasse ou balcon pour chaque appartement
- Cellier et parking privés
- Ascenseur





Agence M&P - Jannick P&S BZH 927 21 47 28 - Photos non contractuelles

Devenez propriétaire avec Le Logis Breton

Spécialiste reconnu de l'accession sociale à la propriété en Bretagne.

Le Logis Breton vous propose des logements de qualité à un prix abordable.

Les appartements de la résidence LA PINÈDE sont commercialisés en accession sociale via le dispositif de location - accession*. Ce procédé permet à des ménages ou personnes seules de devenir propriétaire de leur résidence principale, sous conditions de ressources*.

L'achat se fait en deux temps, à l'issue d'une période locative dont la durée est encadrée, le locataire accédant achète son logement.

Les Avantages :

- Prix de vente encadré
- TVA à taux réduit à 5,5%
- Pas d'appel de fonds durant la construction
- Exonération de la Taxe Foncière pendant 15 ans
- Achat sécurisé (Garanties de relogement, rachat, revente)

*Voir conditions en agence.



Promoteur de bonheur

WWW.LELOGISBRETON.BZH

15 bd du Général Leclerc
56100 LORIENT
02 97 21 47 28
contact@lelogisbreton.fr